

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !



Lionel Fouché est installé en GAEC depuis 2012 sur la ferme familiale de 446 ha en Label Rouge Agneau fermier du Quercy et Porc au grain du Sud-Ouest. Le GAEC a investi en 2020 dans une unité de méthanisation, afin de gérer les effluents issus de l'élevage, et produire de l'électricité pour sécuriser le revenu de l'exploitation et contribuer à la transition énergétique.

Le GAEC des Bories est constitué de 4 associés et 3 salariés à temps plein. Nous avons 2650 brebis et 230 truies en système naisseur engraisseur. Notre surface fourragère représente plus de 80 % de la SAU. Pour diversifier l'exploitation, sécuriser le revenu et gérer les volumes d'effluents, nous avons construit une unité de méthanisation à la ferme, pour un investissement total de 2 100 000 €, subventionné à 22 % par l'Ademe. Les travaux ont commencé en 2020 et le méthaniseur est opérationnel depuis août 2021.

Nous prévoyons une production totale de 1 400 000 KWh/an lorsque l'installation sera à efficience. L'électricité est vendue en intégralité à EDF dans le cadre d'un contrat d'achat avec un prix du KWh garanti pour 20 ans et 6 centimes de bonification dans le cadre du retraitement des produits agricoles. Le méthaniseur devrait ainsi générer un chiffre d'affaires annuel d'environ 300 000 €, pour un temps de travail de 0,5 UTH.

Il nous reste encore quelques aménagements à faire et le pilotage du méthaniseur est assez technique, c'est un nouveau métier pour lequel nous avons dû nous former. Pour le moment, la chaleur dégagée

par le fonctionnement du moteur à gaz qui produit l'électricité n'est pas valorisée, mais nous avons en projet de la récupérer pour chauffer plusieurs logements à proximité. Le digestat est utilisé comme fertilisant pour nos terres et celles du GAEC des Champs Bons.

Notre électricité, produite grâce au méthane issu de la biomasse, correspond à la consommation moyenne de 300 foyers français*. Nous travaillons en techniques culturales simplifiées et semis direct depuis plus de 10 ans car nous sommes convaincus des intérêts agronomiques de la préservation de la vie du sol. Des sols moins travaillés minéralisent moins, mais le digestat contenant très peu de carbone (environ 10 % de matière sèche), nous devons être vigilant à ce que la méthanisation n'entraîne pas de baisse des taux de matière organique de nos sols, essentiels à leur bonne fertilité. Nous ne laissons jamais les sols nus et nous faisons des couverts qui sont restitués au sol ou pâturés par les brebis.

(*) La consommation annuelle moyenne d'électricité en France est de 4679 KWh par foyer, selon les chiffres de la commission de régulation de l'énergie.

REPÈRES

• • •

- Energies renouvelables
- Sécurisation des revenus
- Agriculture de conservation des sols

UNE RATION PRODUITE LOCALEMENT

Le méthaniseur est quasi intégralement alimenté par des produits issus de la ferme : lisier de porc, fumier de brebis et ensilage d'herbe et de méteil type CIVEs (Cultures Intermédiaire à Vocation Énergétique), transportés sur de courtes distances. Un échange est établi avec un voisin, le GAEC des Champs Bons. Il nous apporte environ 400 T de fumier de chèvre par an et reprend l'équivalent en digestat. Le méthaniseur nous permet aussi de valoriser les moins bonnes prairies et les fourrages ou la paille sales ou mal conservés, que nous ne pourrions pas donner aux animaux.



RATION JOURNALIÈRE DU MÉTHANISEUR

5 T de fumier de brebis
1 T de fumier de chèvres
4 T d'ensilage d'herbe et méteils
21 m³ de lisier de porc

CONSULTATION DU VOISINAGE

Avant le démarrage de la construction, nous avons tenu à être transparent auprès de l'ensemble de nos voisins. Nous leur avons, individuellement présenté notre projet, l'implantation, expliqué les bénéfices, notamment la résolution du problème d'odeurs lors des épandages du lisier de porc, puisque le digestat n'a pas d'odeur. Par sa localisation sur l'exploitation, Le méthaniseur n'est pas visible depuis les habitations. Au démarrage de l'unité, en septembre 2021, nous avons organisé une journée porte ouverte à destination des voisins, 40 personnes étaient présentes !



L'EXPLOITATION

GAEC Les Bories

Système : Elevage ovin viande et porcin
Statut : GAEC
Main d'œuvre : 7 UTH

Le troupeau ovin en 2022 :
2 650 brebis

Le troupeau porcin en 2022 :
230 truies

Assolement 2022 :
SAU : 446 ha
• Céréales d'hiver et méteils : 46 ha
• Maïs : 7 ha
• PT : 50 ha
• PN : 175 ha
• Parcours : 168 ha

CUMA 
LOT

 **NASKEO**



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
Liberté Égalité Progrès